



QUEL TEST SELON MA SITUATION ?



RT-PCR

RT-PCR ou Test antigénique

Autotest

**Je suis complètement
vacciné*
ou j'ai moins de 12 ans**

**Je ne suis pas vacciné
ou pas complètement***

• Pour confirmer un test antigénique ou un autotest positif.

- Si j'ai des symptômes.
- Quand je suis cas contact à J+2 après avoir appris que j'ai été en contact avec une personne positive.
- Pour réduire mon isolement de 7 à 5 jours, si je suis positif et que je n'ai plus de symptômes depuis 48 heures.

- Si j'ai des symptômes.
- Quand je suis cas contact à J+2 après avoir appris que j'ai été en contact avec une personne positive.
- Pour réduire mon isolement de 10 à 7 jours, si je suis positif et que je n'ai plus de symptômes depuis 48 heures.

- Quand je suis cas contact à J+2 après avoir appris que j'ai été en contact avec une personne positive.
- Quand je n'ai pas de symptômes et que je souhaite me réassurer.

- Quand je suis cas contact à J+2 après avoir appris que j'ai été en contact avec une personne positive.

*conformément au pass

CONTINUONS DE PRENDRE SOIN LES UNS DES AUTRES. RESTONS PRUDENTS.



Porter un masque quand il est obligatoire ou recommandé



Aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)



LES RÈGLES D'ISOLEMENT

**Je suis complètement vacciné
ou j'ai moins de 12 ans***

**Je ne suis pas vacciné
ou pas complètement**

**JE SUIS
POSITIF**

JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS

Je peux réduire mon isolement à **5 jours**
si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif
ET si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.

JE M'ISOLE PENDANT 10 JOURS

Je peux réduire mon isolement à **7 jours**
si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif
ET si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.

**JE SUIS CAS
CONTACT**

PAS D'ISOLEMENT

Mais j'applique strictement les **gestes barrières**.

Je réalise un **test antigénique ou RT-PCR ou un autotest** 2 jours après avoir appris que j'ai été en contact avec une personne testée positive.

Si l'un de mes tests est **positif**, je deviens un cas et **je m'isole.****

21/03/2022

* Pour les enfants de moins de 3 ans, se référer au protocole spécifique des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

** Si mon autotest ou mon test antigénique est positif, je dois confirmer le résultat par un test RT-PCR